

► LES SOLUTIONS SOL PRIMAIRE

# DURAPOX PRIM



## IMPRÉGNATION BI-COMPOSANT POUR SOLS EN BÉTON AVANT REVÊTEMENT DE PEINTURE OU DE RÉSINE.

**PROPRIÉTÉS** : Haut pouvoir de pénétration. Renforce l'adhérence et la cohésion des revêtements pour sols à usage intensif.

**DESTINATION** : Sols intérieurs (ateliers, garages, magasins, sols industriels, parkings privés et publics, etc.) soumis à de très fortes sollicitations : trafic intense.

### CARACTÉRISTIQUES



<b>Aspect :</b>	Semi-brillant
<b>Teinte :</b>	Incolore, gris.
<b>Densité :</b>	1,06
<b>Séchage à 20°C :</b>	Sec : 6 heures
<b>Recouvrable :</b>	12 heures minimum / 72 heures maximum
<b>Valeur limite en UE. :</b>	Catégorie S/j : 500 g/l 2010 Ce produit contient au maximum 99 g/l de COV
<b>Extrait Sec Poids :</b>	91 % +/- 2%
<b>Extrait Sec Volume :</b>	89 % +/- 2%
<b>Rendement Moyen :</b>	150 à 200 g / m <sup>2</sup> soit environ 80 µm par couche Il varie en fonction du type, de l'état de la surface, de l'absorption du support, du mode d'application.
<b>Conditionnement :</b>	Kits (11 + 5)kg



**CONSERVATION** : 24 mois en emballage fermé à l'abri du gel.

**CLASSIFICATION** : Famille I Classe 6b (NFT 36 005)

## MISE EN OEUVRE

**Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en oeuvre seront en conformité avec les prescriptions du DTU 59.3 (pour les revêtements film mince) et du DTU 54.1 (pour les revêtements film semi-épais et épais).**

### Préparation des fonds :

- Les sols doivent être secs, cohérents, non gras et non farinants.
- En cas de taches de gras, utiliser MUSCLOR (rinçage à l'eau claire).
- Sur chapes neuves : poncer si besoin, éliminer les laitances avec DEXOL (rinçage à l'eau claire).
- Ne pas appliquer directement sur chape ou ragréage anhydrite.

### Mise en oeuvre :

Rapport du mélange : En poids : 2.2/1

Durcisseur : Durcisseur DURAPOX PRIM DR202

### Mise en oeuvre du mélange :

- Mélanger soigneusement la base avant d'ajouter le durcisseur.
- Mélanger la résine avec le durcisseur au moyen d'un malaxeur électrique pendant 3 minutes à 300 tours/ minute maximum. Laissez reposer le mélange 3 minutes avant de l'appliquer.
- La durée d'utilisation du mélange est de 30 minutes.
- Respectez scrupuleusement le dosage base /durcisseur, pré conditionné : pas d'utilisation partielle.
- Verser le mélange par petite quantité (environ 1/3 du bidon) et l'étaler à l'aide d'un rouleau ou d'une spatule. Les stries dues au passage de la spatule disparaîtront et le revêtement deviendra lisse et tendu.
- Les flancs et le fond du bidon seront raclés. Les fonds de bidon ne seront pas versés sur le sol mais dans le prochain kit préparé.
- Le mélange du durcisseur et de la base étant très réactif, il doit être appliqué dès sa préparation. Après mélange, un échauffement peut être constaté. Il est normal.
- L'application doit se faire dans des locaux bien ventilés. En environnement confiné, une ventilation forcée devra être prévue. Ne pas se servir d'un bâton pour mélanger ou d'un autre accessoire.
- Ne pas appliquer sur sols bitumineux.

Durée d'utilisation du mélange à 20°C: 30 minutes maximum. Ce temps est réduit si la température est supérieure à 20°C

Appliquer à un température comprise entre 10°C et 27°C maximum.

**Application** : DURAPOX PRIM s'applique en une couche. Peut être recouvert par le DURAPOX 900.

Mortier de réparation époxy (pour réparer les sols endommagés) :

- Mélanger 1 dose d'imprégnation DURAPOX PRIM (+durcisseur) et 3 à 5 doses de silice gros calibre.

Tiré à zéro (pour combler les légères irrégularités du sol) :

- Mélanger 1 dose d'imprégnation DURAPOX PRIM (+durcisseur) et 1.5 à 2 doses de silice gros calibre.

**Matériel** : Rouleau antigoutte 12 mm ou polyester tissé 13 mm, brosse polyester

**Nettoyage** : D2266

#### HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Se reporter à la fiche de données de sécurité disponible sur le site [www.duralex-peintures.com](http://www.duralex-peintures.com) et aux indications portées sur l'emballage

La Fiche de Données Environnementales et Sanitaires est consultable sur [www.inies.fr](http://www.inies.fr)



Cette fiche a été établie et mise à jour le 16/02/2023. Elle annule toutes fiches précédentes. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Les renseignements fournis sont basés sur les connaissances et notre expérience à ce jour. Elles ne peuvent en aucun cas impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. Les conditions d'application échappant à notre contrôle, ce document n'est pas contractuel et la société DURALEX PEINTURES se réserve le droit de tout changement sans préavis.

100 RUE DE LA DÉVIATION 93000 BOBIGNY | TÉL : 01 48 91 95 49 | FAX : 01 48 43 99 60  
▶ [WWW.DURALEX-PEINTURES.COM](http://WWW.DURALEX-PEINTURES.COM)

